

# LA RHÉTORIQUE

Coordonné par  
Manuel Maria Carrilho



Les Essentiels d'**HERMÈS**  
CNRS ÉDITIONS



# Du discours argumenté à l'interaction argumentative

Rui Alexandre Grácio

Inédit

Ce texte propose une réflexion sur la valeur et les limites de certaines théorisations de l'**argumentation**\*. Tout en prenant en considération l'importance des approches qui voient dans l'argumentativité le tissu même du discours, nous suggérons que, du point de vue de l'**adéquation descriptive**\*, l'analyse argumentative doit se concentrer sur les situations d'interaction où une opposition entre discours reste claire. Cela signifie que les arguments doivent être considérés dans le cadre d'une tension critique entre discours et que l'étude des argumentations est l'analyse dont l'opposition se construit par les différents tours de parole sur le sujet en question.

Grácio, R. A., «Du discours argumenté à l'interaction argumentative» in M. M.<sup>a</sup> Carrilho (Coord.), *La Rhétorique*, Col. Les Essentiels d'Hermès (dirigida por Dominique Wolton), CNRS Éditions, Paris, 2012, p. 105-121.  
ISBN: 978-2-271-07510-9

## De la logique à l'argumentation

La principale conquête de la théorisation contemporaine de l'argumentation a consisté, d'une part, à abandonner l'approche formaliste qui privilégie une image propositionnaliste de la raison et du raisonnement et, d'autre part, en la considérant en termes de discours et de communication, pour lesquels les critères de la « machine logique » sont visiblement insuffisants.

Ce déplacement s'est réalisé, chez Perelman, par la dissociation entre vérité et adhésion, c'est-à-dire, en ramenant au premier plan la question des effets communicationnels dans le cadre d'une problématique de l'influence du discours. Au lieu de prendre en considération le raisonnement isolé du discours à des fins d'évaluation, Perelman a préféré souligner le lien entre les notions pratiques inhérentes à l'usage naturel du langage et l'argumentativité ainsi que l'importance des procédés de liaison et de dissociation de notions dans la modulation argumentative, en montrant leur dépendance, en termes d'effets et d'efficacité, à l'**auditoire\*** auquel le discours est adressé. Au lieu de chercher à formuler des critères logiques qui, au départ, pourraient être appliqués à l'évaluation de l'argumentation (dans des paramètres tels que, par exemple, l'acceptabilité, la pertinence ou la suffisance), Perelman a proposé que la force des argumentations soit

examinée de façon à ce que nous puissions décrire l'efficacité des discours, leur impact en fonction des auditoires auxquels ils sont adressés. En plaçant l'argumentation dans le cadre du discours et dans une situation de communication, il rompt avec une approche limitée en termes d'analyse plus ou moins formalisée des raisonnements.

Cette orientation discursive et communicative se trouve également dans la logique naturelle de Jean-Blaise Grize qui, en cherchant à savoir « comment fonctionne la pensée lorsqu'elle ne mathématise pas » (Grize, 1996, p. 115), considère les opérations argumentatives de saillance et filtrage comme inhérentes aux procédures discursives qui sont à l'origine de ce qu'il désigne comme les « schématisations ». L'usage du langage naturel surgit, ainsi, associé à « l'omniprésence de l'argumentatif », idée exprimée par Grize lorsqu'il affirme que « communiquer ses idées à quelqu'un, c'est toujours peu ou prou argumenter » (Grize, 1997, p. 9). Une telle vision renvoie, d'une part, à l'affirmation que la discursivité s'organise à partir d'opérations sélectives qui sont, en même temps, des options qui configurent des modes de voir et de donner à voir ; et implique, d'autre part, que les représentations parviennent toujours au discours avec une incidence guidée par la spécificité de la situation de communication.

Cette affirmation de l'omniprésence de l'argumentatif est aussi présente dans la *Théorie de l'argumentation dans la langue* d'Anscombe et de Ducrot, qui s'organise autour de la notion d'orientation. En effet, Ducrot (1988, p. 14) affirme que « parler est construire et tenter d'imposer aux autres une sorte d'appréhension argumentative de la réalité », ce qui signifie refuser l'existence d'un registre soi-disant neutre et purement informatif des phrases. Or, en voulant expliquer les mécanismes de l'argumentation, et en ne prenant en considération que le fonctionnement de la langue, Ducrot soutient que « l'argumentation linguistique n'a aucun rapport direct avec l'argumentation rhétorique<sup>1</sup> ».

Toutefois, ceci est un aspect contesté par Ruth Amossy, pour qui l'inhérence de l'argumentation au fonctionnement de la langue est extensible à l'usage intentionnel du langage dans le discours : « Je soutiens que cette argumentativité constitue une caractéristique inhérente du discours. La nature argumentative du discours n'implique pas que les arguments formels sont utilisés, pas plus qu'il ne signifie que l'ordre séquentiel de la prémisse à la conclusion est imposée sur le texte oral ou écrit. Orienter la façon dont la réalité est perçue, influencer un point de vue et diriger le comportement sont des actions effectuées par toute une gamme de moyens verbaux. Dans cette perspec-

tive, l'argumentation est totalement intégrée dans le domaine des études du langage<sup>2</sup>. »

## Penser la théorisation de l'argumentation

Bien que nous n'ayons pris comme exemple que certains théoriciens de l'argumentation, nous pourrions ajouter que, cherchant à insérer l'argumentation dans le cadre des procédés linguistiques et langagiers propres à une situation de communication, ils partent d'une synonymie entre *argumentativité* et *argumentation*. Toutefois, et parce qu'elles privilégient la notion d'orientation, ces conceptions finissent par tomber dans ce qu'on pourrait désigner comme une « vision pan-argumentative », dont le problème principal consiste à ne pas céder de place à la question critique de l'évaluation des argumentations qui est, néanmoins, essentielle à la compréhension de la dynamique argumentative même. S'il reste indéniable qu'il n'y a pas de discours neutres et que la perspectivation est inhérente à la discursivité – l'explicitation des procédures d'influence contribuant à une plus ample acuité dans la lecture et l'analyse des discours – ceci nous semble, néanmoins, insuffisant pour capter l'argumentation en tant que forme spécifique de communication qui est simultanément un art prati-

que, c'est-à-dire, comme interaction entre argumentateurs qui thématisent leurs dissensions sur un sujet en question.

En effet, s'il est vrai, comme l'observe Zarefsky (2006, p. 288), que cela nous amène presque à faire du terme « argumentation » un terme générique commode – les paroles de Gronbeck allant dans le même sens, lorsqu'il rappelle que « dans la mesure où l'on pourrait appeler "stratégique" une manipulation symbolique nous étions disposés à la désigner comme "argumentative"<sup>3</sup> » –, nous pensons que le défi actuel de la théorisation de l'argumentation est son adéquation descriptive qui nous conduit à souligner la dimension interactive et incontournable tensionnelle des dynamiques argumentatives. En d'autres termes, il nous semblerait qu'il faille, d'une part, considérer l'argumentation en tant que lieu de controverse où se confrontent, s'évaluent et se critiquent entre soi des perspectives dissonantes et, d'autre part, comprendre que toute perspectivation d'un sujet implique une axiologisation qui procède à l'articulation entre le réel et le virtuel-idéal, l'empirique et le normatif, le monde et un contre-monde. Comme le constate incisivement Angenot (2008, p. 240), « le raisonnement axiologique est alors "création" d'une connexion entre ces deux mondes ou ces deux ordres incommensurables. Axiologiser consiste à coller sur les données empiriques des signes transcendants [...] ».

Toute évaluation est *transvaluation* dans la mesure où les valeurs *n'émanent* pas du monde brut, mais soumettent ce monde à leur examen ».

Si l'élaboration de tout point de vue argumentatif est solidaire de processus de valorisation et de dévalorisation, d'une construction qui ne dit pas le monde mais la façon dont l'argumentateur se place dans un discours argumenté, un point de vue dans une argumentation implique, néanmoins, son affirmation en contre position, le processus argumentatif étant ce qui découlera de la thématisation de cette opposition ou divergence. C'est pour cette raison que, à l'inverse de divers autres théoriciens, nous ne pensons pas que l'argumentation se situe dans « la langue » mais qu'elle est tout simplement « une branche de l'analyse du discours » (Amossy, 2006, p. 246), parce que la spécificité du discours est d'être convoqué dans le cadre d'une situation où il y a une différence de perspectives, c'est-à-dire quand une situation de conflit se trouve à l'origine du déroulement d'une controverse.

Nous affirmerions donc que toute analyse des argumentations doit partir d'une situation de bilatéralité par rapport au sujet en question. Faisons, néanmoins, attention au fait que ce sujet « en question » est le dénominateur commun d'une situation de conflit, il dérive d'un choc de perspectives et est formulé et perceptible autour de la présence de

discours incompatibles et alternatifs. Aristote lie ces sujets en question au besoin de délibérer : « nous ne délibérons que sur des questions qui sont manifestement susceptibles de recevoir deux solutions opposées ; quant aux choses qui, dans le passé, l'avenir ou le présent ne sauraient être autrement, nul n'en délibère, s'il les juge telles ; car cela ne lui servirait à rien » (1967, p. 1357a). C. Kock<sup>4</sup> (2008) met à son tour en relief le fait que la discussion et le choix ne sont pas des phénomènes unidimensionnels mais multidimensionnels, tissés d'incommensurabilités.

En ce qui nous concerne, et en voulant précisément aller dans le sens de cet espace multidimensionnel, nous tenons à dire que, dans le cadre de l'argumentation, le discours *thématise* et que la thématisation correspond au processus par lequel les participants d'une argumentation dessinent les sujets en faisant des distinctions, invoquant des recours pour donner de la force à la perspective avancée et développant des raisonnements orientés dans ce cadre. Il s'agit donc d'un processus de configuration des sujets, mis en perspective à partir de la sélection et de la nucléarisation de certaines considérations vues comme importantes et dont l'admission oriente la pensée vers certaines normes d'évaluation, de jugement et de raisonnement.

## Au-delà du propositionnalisme

Cette façon de voir l'argumentation comme une discipline critique (en somme, organisée, contrôlée et problématisante) de lecture permet d'éviter les problèmes auxquels se trouvent confrontées les théorisations qui insistent sur une image propositionnaliste de la raison. Comme l'a remarqué Kock<sup>5</sup>, celles-ci se révèlent parfaitement pénibles quand nous nous déplaçons vers l'espace de la délibération, parce qu'elles ne prennent pas au sérieux ces intuitions essentielles : « 1) que l'argumentation délibérative est le cas standard, où il y a des bons arguments des deux côtés ; 2) qu'un bon argument pour une action n'autorise pas une inférence à cette action ; 3) que les bons arguments des côtés opposés ne s'annulent pas ». Nous pensons que la situation de communication appelée argumentation implique une opposition, une incompatibilité, et la corrélatrice confrontation entre discours et contre-discours menés à bout par ceux qui y participent. C'est, en l'occurrence, pourquoi il nous semble important de faire la distinction entre l'*argumentativité*, inhérente aux discours, de l'*argumentation* en tant que situation qui a à sa base un diptyque argumentatif.

### **Argumentativité et argumentation**

L'argumentativité des discours peut être centrée sur trois niveaux principaux.

1. Comme une *force projective inhérente* à l'usage de la *langue*, la tonique étant placée sur les *mécanismes d'orientation énonciative*.

2. Comme une *force configurative* inhérente au *discours* ; la tonique étant, ici, placée sur les *mécanismes d'influence discursive qui préparent la réception du discours*.

3. Comme une *force conclusive ou d'ilatation* ; la tonique, ici, étant placée sur les *mécanismes d'inférence*.

L'argumentation, telle que nous nous proposons de la concevoir, ne peut se réduire à l'argumentativité, à la force argumentative en termes de produit ou hors d'un cadre tensionnel, ni à la présentation d'arguments considérés du point de vue des mécanismes d'orientation, d'influence ou d'inférence, mais doit être envisagée comme une interaction qui a pour base une situation argumentative caractérisée selon les aspects suivants :

a) L'existence d'une *opposition* entre discours (c'est-à-dire, d'une situation d'interaction entre deux argumentateurs et dans laquelle on peut signaler la présence d'un discours et d'un contre-discours).

b) L'*alternance de tours de parole* polarisés dans un *sujet en question* et prenant en considération les

interventions des participants. C'est dans cette alternance que peut être capté le dynamisme propre aux argumentations.

c) Une éventuelle *progression* au-delà du diptyque argumentatif initial et où l'*interdépendance discursive* est visible, c'est-à-dire où le discours de chacun est, d'une certaine façon, repris et mis en référence dans le discours de l'autre.

Nous pouvons donc dire qu'une interaction communicative devient une argumentation quand, dans cette interaction, les discours en confrontation polarisés dans un sujet en question deviennent détachables. Dans les pratiques conversationnelles, les sujets sont rarement abordés sous la forme du « en question » ou suffisamment thématiques pour que l'on parvienne à se concentrer sur le sujet à traiter, bien que l'on reconnaisse fréquemment des épisodes de contradiction conversationnelle.

### **Stratégies et rationalité rhétoriques**

Nous pouvons donc dire que nous trouvons aussi dans l'interaction des stratégies rhétoriques qui visent à encourager les participants à l'argumentation, et Goodwin suggère que nous les voyions à partir des analogies suivantes : « Les incitations peuvent généralement être classées comme des carottes ou des bâtonnets. En offrant les carottes, l'argumentateur

veut faire un problème de la question ; la question apparaîtra comme souhaitable, attrayante ou intéressante pour l'autre. Menaçant avec des bâtonnets, l'argumentateur essaierait d'obliger l'autre à faire une question de celui-ci ; la question semblera être quelque chose auquel l'autre a été obligé, ou forcé par les circonstances, de faire face et à s'adresser ou, au moins, à tenter d'esquiver, d'éviter, éluder ou patiner sur<sup>6</sup>. »

D'autre part, l'argumentable dérive de la dissonance de perspectives, et c'est à partir de cette dernière que doivent être compris les arguments présentés et les raisonnements développés. En effet, nous pouvons toujours être d'accord avec un raisonnement et en désaccord avec la perspective à partir de laquelle il prétend avoir du sens. C'est-à-dire que l'essentiel de la rationalité argumentative ne se trouve pas dans les raisons qui sont présentées, mais dans la perspectivation en fonction de laquelle les raisons peuvent être présentées en tant que justification. Willard (1983, p. 141 sq.) a donc pu conclure que la prise d'une perspective est le mouvement qui sert le mieux la définition de la rationalité. C'est également en mettant en relief l'identité des stratégies rhétoriques avec l'activité de perspectivation que Manuel Maria Carrilho a suggéré le déplacement du registre métaphysique, dont plusieurs théoriciens continuent à thématiser l'argumentation, et qu'il a proposé la possi-

bilité d'un « perspectivisme sans nihilisme » (1994, p. 100). La vision interactionniste de l'argumentation que nous proposons partage cette orientation philosophique et ne souligne pas seulement les situations d'incompatibilité comme base des situations argumentatives, mais recentre également les dynamiques argumentatives dans la notion de sujet en question.

### Discours argumenté et interaction argumentative

Si cette proposition de théorisation a plus d'acuité du point de vue de l'adéquation descriptive, certaines distinctions additionnelles devront être alors mises en relief, surtout celle qui établit la différence entre la considération monologique et monogérée des discours et la situation dialogale, où peut être constatée une polygestion.

*Grosso modo*, nous pourrions dire que les phénomènes de l'argumentativité renvoient à une approche monologique ou monogérée du langage, où celui-ci est vu comme un *produit textuel* susceptible d'être analysé. Une telle analyse part d'une théorie préliminaire de ce que peut être un argument, cherche à identifier et interpréter la présence d'arguments dans le discours, à reconstruire et analyser ces arguments

et, pour certains théoriciens, à les évaluer dans leur force.

L'argumentation, telle que nous l'avons définie ci-dessus, implique une *situation d'interaction* qui, plus que *dialogique* (c'est-à-dire de s'adresser toujours à quelqu'un et d'invoquer, ou de renvoyer polyphoniquement à d'autres voix, ne cessant pas, toutefois, d'être monogérée) est *dialogale* (ce qui veut dire qu'elle invoque la polygestion d'un sujet en question et par rapport auquel il y a une différence de perspectives), où les participants peuvent assumer tout rôle qui définisse la dynamique argumentative : celui de *proposant*, d'*opposant* et de *questionneur*. Les arguments ne sont jamais, dans ce cas précis, considérés « en solo » mais toujours à partir (au moins) du « duo » d'argumentateurs en interaction et en tant que valeurs d'échanges assujettis à la vigilance, lors de l'interaction communicationnelle.

Par conséquent, l'analyse et l'évaluation d'arguments « en solo » ne sont pas conformes au caractère profondément situationnel et interdépendant des argumentations. Il faut ajouter à cela la profonde divergence entre l'attitude de l'analyste et les contraintes impliquées quand on se trouve dans la peau de l'argumentateur, dont la position est différente de celle d'un juge qui évalue avec les critères méta-argumentatifs. Nous pourrions rétorquer que, de cette façon, nous n'aurions pas de critères pour

évaluer les argumentations. Sauf si, comme le propose Plantin, nous avançons vers une vision immanente de la question critique de l'argumentation, et, dans ce cas, nous pourrions dire que la norme du discours de l'un est dans le discours de l'autre. Si c'est le cas, « la pratique de l'évaluation des arguments est guidée par un principe simple : *celui qui n'admet pas un discours en est le premier, voire le meilleur critique*, et il parle d'abord ; il faut donc prendre en compte sa parole. Cette dernière affirmation est un principe normatif portant non pas sur l'activité argumentative, mais sur la méthode en théorie de l'argumentation. La tâche de cette théorie est de rendre compte du mieux possible de cette activité critique, et non pas de s'y substituer<sup>7</sup>. »

## Conclusion

En ce qui concerne la pratique argumentative, plus que de vouloir faire de la pédagogie en disant que l'important est d'éviter les conflits, en réussissant à transformer les argumentations en une activité coopérative, plus que de mettre en relief qu'elle représente une voie de civilité alternative à la violence et, finalement, plus que de chercher à enseigner que la meilleure voie pour gérer les conflits est de dépersonnaliser les arguments, il nous semble plus correct,

comme le propose Goodwin de partir du fait que les « controverses sont réelles, les arguments ont de la force, et leur force est inévitablement personnelle<sup>8</sup> ».

Promouvoir la mise au point des perspectives qui vont au-delà d'une logique possibiliste qui ne défie pas mais se conforme, qui ne propose pas mais se limite à faire des tests, qui ne crée pas d'alternatives mais s'incline devant des règles, tout comme prôner l'élaboration de contre-discours en fonction des situations spécifiques d'interaction, dont le but varie selon notre participation en tant qu'argumentateur, voilà donc quelques corollaires de la perspective interactionniste que nous avons cherché à ébaucher dans ses lignes générales.

## NOTES

1. DUCROT, O., « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique » in Doury, M., Moirand, S. (dir.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 17.
2. AMOSSY, R., « Argumentation in Discourse: A Social Approach to Arguments », *Informal Logic*, vol. 29, n° 3, 2009, p. 254.
3. GRONBECK, B., « From Argument to Argumentation. Fifteen Years of Identity Crises », in Benoit, W. L., Hampl, D. et Benoit, P. J. (eds.), *Readings on Argumentation*, Berlin/New York, Foris Publications, 1992, p. 22.
4. KOCK, C., « The Domain of Rhetorical Argumentation », in

- Van Eemeren, F. H., Blair, A. J., Willard, Ch. A., Garssen, B. (eds.), *Proceedings of the 6th ISSA Conference, 2007*, International Center for the Study of Argumentation, Sic Sat, Amsterdam, 2008.
5. KOCK, C., « Dialectical Obligations in Political Debate », *Informal Logic*, n° 27, 2007, p. 241.
  6. GOODWIN, J., « Designing Issues », in Eemeren, F. H., Houtlousser, P. (eds.), *Dialectic and Rhetoric. The Warp and Woof Argumentation Analysis*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2002, p. 88.
  7. PLANTIN, Ch., « Laissez dire : La norme du discours de l'un est dans le discours de l'autre », in Atayan, V., Pirazzini, D. (eds.), *Argumentation : théorie – langue – discours*. Actes de la section *Argumentation* du 30<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Allemands, Vienne, septembre 2007, Bonn, Peter Lang, 2009, p. 70.
  8. GOODWIN, J., « Theoretical Pieties, Johnstone's Impiety, and Ordinary Views on Argumentation », *Philosophy and Rhetoric*, vol. 40, n° 1, 2007, p. 43.

## Références bibliographiques

- AMOSSY, R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006.
- ANGENOT, M., *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.
- ARISTOTE, *Rhétorique*, (trad. M. Dufour), Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- CARRILHO, M. M., *Jogos de racionalidade*, Porto, Edições ASA, 1994.

## La rhétorique

DUCROT, O., *Polifonia e argumentación*, Universidad del Valle, Cali, Colombia, 1988.

GRIZE, J.-B., *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF, 1996.

GRIZE, J.-B., *Logique et langage*, Paris, Ed. Ophrys, 1997.

PERELMAN, Ch., OLBRECHTS-TYTECA, L., *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1988.

WILLARD, C. A., *Argumentation and the Social Grounds of Knowledge*, Alabama, The University of Alabama Press, 1983.